



CMCD - 2023/2024

Socle de base

Maj 29/09/2023



CMCD – Domaine Technique

1 socle par filière (Féminine et Masculine) – Niveau de référence : votre équipe 1 (plus haut niveau) – Si votre équipe est de niveau national, c'est la CMCD Nationale qui est prise en compte.

Nationale 3 F

- 1 Entraîneur Région ou (C5 ou C6) *
- 2 animateurs de HB ou (C1 et C2) *

Prénationale F

- 1 Entraîneur Région en formation ou (C5 ou C6) *
- 1 animateur de HB ou (C1 et C2) *

Excellence R F

- 2 animateurs de HB ou (C1 et C2) *

D1 Territoriale F

- 2 animateurs de HB ou (C1 et C2) *

D2 Territoriale F

- 1 animateur de HB en formation ou (C1 et C2) *

Prénationale M

- 1 Entraîneur Région ou (C5 ou C6) *
- 1 animateur de HB ou (C1 et C2) *

Excellence R M

- 1 Entraîneur Région en formation ou (C5 ou C6) *

Honneur R M

- 2 animateurs de HB ou (C1 et C2) *

D1 Territoriale M

- 2 animateurs de HB ou (C1 et C2) *

D2 Territoriale M

- 1 animateur de HB ou (C1 et C2) *

D3 Territoriale M

- 1 animateur de HB ou (C1 et C2) *

*Nouvelles appellations des diplômes (équivalences) : voir page suivante

Attention : les licences blanches ne sont pas acceptées

Nouveaux diplômes - GESTHAND

Nouvelles appellations des diplômes (équivalences) : il faut avoir validé le certificat OU avoir finalisé les 2 ou 3 modules associés (avoir participé à toutes les heures de la formation)²

C1 = Certificat Contribuer à l'animation de la structure OU avoir finalisé les 2 modules : M1 Accompagner les pratiquants ET M2 Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants

ET

C2 = Certificat Contribuer au fonctionnement de la structure OU avoir finalisé les 2 modules : M3 Participer à l'élaboration du projet ET M4 Valoriser et promouvoir les activités

C5 = Certificat Entraîner des adultes en compétition OU avoir finalisé les 2 modules : M10 Entraîner des adultes et M11 Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

OU

C6 = Certificat Entraîner des jeunes en compétition OU avoir finalisé les 2 modules : M12 Entraîner des jeunes et M11 Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

GESTHAND : Le Logiciel de référence

Toutes les informations sur les diplômes des techniciens sont regroupées dans Gesthand qui fera foi (Recherche de Technicien ou dans la licence – onglet certification)

La date de validité des diplômes est saisie dans Gesthand

Les diplômes, pour être comptabilisés dans la CMCD, doivent être à jour pour la saison 2023/2024

Les diplômes dont la date de validité est dépassée devront être recyclés lors de l'Ecole Bretonne des entraîneurs qui se déroulera les 20 et 21 avril 2024 OU en assistant à 4 sessions de Zone des entraîneurs (2 en visio et 2 en présentiel sur la saison) ou si il est inscrit sur un module de formation en 23/24

CMCD – Domaines Arbitrage et JAJ (Juge arbitre jeune)

1 socle pour le club pour les 2 domaines suivants :

Domaine Arbitrage – JA (Juge Arbitre)

Par équipe (+16 ans) engagée, couverte par la CTA

- 9 arbitrages par équipe (peut être réalisé par 1 ou plusieurs arbitres du club)
- Maximum demandé pour le club : 36 arbitrages

Les licences blanches sont acceptées sous conditions (voir règlement)

Domaine JAJ (Jeune Juge Arbitre / Ecole d'Arbitrage) – 1 socle pour le club, en fonction de l'équipe M ou F qui évolue au plus haut niveau M ou F

Nationale 3 F / Prénationale M ou F /
Excellence Rég M ou F / Honneur Rég M

- 1 Animateur Ecole d'Arbitrage
- 2 Accompagnateurs Ecole d'Arbitrage
- 2 JAJ (Jeune Juge Arbitre T1 ou T2 ou T3) qui doivent avoir réalisé 5 arbitrages chacun, sur match officiel

D1 / D2 / D3 Territorial M ou F

- 1 Accompagnateur Ecole d'Arbitrage
- 2 JAJ (Jeune Juge Arbitre T1 ou T2 ou T3) qui doivent avoir réalisé 5 arbitrages chacun, sur match officiel

CMCD – Domaine sportif

1 socle par filière (Féminine et Masculine)

Niveau de référence : votre équipe 1 +16 ans (F et M de plus haut niveau)

Filière féminine

- 2 équipes jeunes de U11 à U18

Filière Masculine

- 2 équipes jeunes du U11 à U18

CMCD – Pénalités en cas de carence

Les carences constatées dans les domaines répertoriés entraînent :

- **l'application d'1 point de pénalité par critère manquant pour la saison suivante**

Attention : en cas de mutation d'un licencié, il faut vérifier les dispositions indiquées dans les règlements généraux de la FFHB – Article 57-5 (arbitres et techniciens de l'arbitrage) et 57-11 (entraîneurs)

[Formulaire](#)



CMCD - Rattachement suite mutations (arbitres, techniciens).pdf

Date de publication : 01 juin 2023

↓ TÉLÉCHARGER

CMCD - Contacts

Restant à votre disposition,

Service formation (domaine technique)

Pierre DUBOIS – Responsable Formation – 07 57 49 22 82 – 5300000.pdubois@ffhandball.net

Christine BORNY – Assistante Formation – 02 97 76 37 32 – 5300000.cborny@ffhandball.net

Service Arbitrage (domaine Arbitrage / techniciens de l'arbitrage et JAJ)

Yann LE MOINE – Responsable Arbitrage – 06 70 02 74 51 – 5300000.ylemoine@ffhandball.net

Serge DESNOES – Assistant Arbitrage – 02 99 31 31 33 – 5300000.sdesnoes@ffhandball.net

Les élus :

Sylvie LE VIGOUROUX – Présidente – 5300000.president@ffhandball.net

Edouard GUILLERM – Président Statuts et règlement – 5300000.sr@ffhandball.net

Serge LE BIHAN – Président CTA – 5300000.cta@ffhandball.net